

Votants : 89

Convocation du Conseil de Communauté :  
le 6 décembre 2013

Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 17 décembre 2013

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 16 décembre 2013

### FINANCES– ALLOCATION D'ATTRIBUTION COMMUNAUTAIRE 2014

#### **Titulaires présents :**

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Dominique VALLEE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGÉ, Chantal BARRE, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique BOUTIN-GARCIA, Amaury BREUILLE, Annick DEFAYE, Patrick DELAUNAY, Daniel DULLIN, Francis DUPONT, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Nicolas MARJAULT, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Christiane PINEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Claire RICHECOEUR, Monique SAGOT, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Jacques BROSSARD à Georges BERDOLET, Brigitte COMPETISSA à Jean-Luc MORISSET, Nicole DAVID à Olivier MARIE, Maryvonne ARDOUIN à Chantal BARRE, Blanche BAMANA à Jean-Louis SIMON, Pilar BAUDIN à Jacques TAPIN, Julie BIRET à Nathalie SEGUIN, Elsie COLAS à Geneviève GAILLARD, Annie COUTUREAU à Hüseyin YILDIZ, Didier DAVID à Alain PARROT, Jean-Pierre GAILLARD à Annick DEFAYE, Christian GRELIER à Bernard ADAM, Nicole IZORE à Gérard ZABATTA, Anita JAGOUX à Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Aurélien MANSART à Michel GENDREAU, Germain MEHL à Gilbert BARANGER, Danielle NICORA à Monique SAGOT, Delphine PAGE à Jean-Claude SUREAU, Alain PIVETEAU à Pascal DUFORESTEL, Francis THIBAUDAULT à Serge MORIN

#### **Titulaires absents suppléés :**

Gérard LABORDERIE par Daniel DULLIN

#### **Titulaires absents :**

Gérard GIBAUT

#### **Titulaires absents excusés :**

Jacques BROSSARD, Michel SIMON, Brigitte COMPETISSA, Nicole DAVID, Maryvonne ARDOUIN, Blanche BAMANA, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Alain CHAUFFIER, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Jean-Pierre GAILLARD, Christian GRELIER, Jacques GUILLOTEAU, Nicole IZORE, Anita JAGOUX, Guillaume JUIN, Jacqueline LEFEBVRE, Aurélien MANSART, Germain MEHL, Danielle NICORA, Delphine PAGE, Frédéric PASTOR, Alain PIVETEAU, Philippe REY, Pierre RIGAudeau, Sylvette RIMBAUD, Alain SAUVIAC, Francis THIBAUDAULT

**Présidente de séance :** Geneviève GAILLARD

**Secrétaire de séance :** Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20131216-C27-12-2013-DE Date de télétransmission : 20/12/2013 Date de réception préfecture : 20/12/2013
--

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT**

**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 16 DECEMBRE 2013**

### **FINANCES – ALLOCATION D'ATTRIBUTION COMMUNAUTAIRE 2014**

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Vu

- L'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, modifié par Décret n°2013-463 du 3 juin 2013 – art.1,
- La loi n°2004-809 du 13 Août 2004 relative aux li bertés et responsabilités locales,
- La loi de Finances 2011 et notamment son article 108 portant dérogation aux modalités de révision du montant de l'Attribution de Compensation,
- L'évaluation des transferts de charges entre les communes membres et la CAN actés par les rapports annuels de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC), et les délibérations du Conseil de Communauté s'y rapportant,
- La délibération du Conseil de Communauté du 19 février 2001 fixant les règles relatives aux attributions de compensation négatives,
- Les délibérations par lesquelles chaque année depuis 2000 le Conseil de Communauté a décidé de verser aux communes membres une attribution de compensation en application de l'article 86 de la loi 99-586 du 12 Juillet 1999,
- La délibération du 13 décembre 2010 relative à la mise en place de l'allocation d'Attribution Communautaire 2011.

Considérant

- Le rapport de la CLETC en date du 4 Novembre 2013,
- Le projet politique 2008/2014 présenté en Commission Générale le 29 Novembre 2010 et ses conséquences financières, car il est important que la CAN conserve les marges de manœuvre suffisantes pour assurer les objectifs qu'elle s'est fixés,

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Verser à chaque commune cette attribution communautaire conformément à l'annexe jointe,
- Verser les montants de cette attribution par douzième,
- Décider que la CAN ne percevra pas d'Attribution de Compensation négative.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 89  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

Accusé de réception en préfecture  
079-247900806-20131216-C27-12-2013-DE  
Date de télétransmission : 20/12/2013  
Date de réception préfecture : 20/12/2013

**Thierry DEVAUTOUR**

**Vice-Président Délégué**